1914-1918, les Campbonnais dans la Grande Guerre

En 2005, l'Association Historique du Pays de Cambon a entrepris un travail de recherche sur la Grande Guerre. Une exposition s'en est suivie intitulée : 1914-1918, au front et à l'arrière, les Campbonnais dans la Grande Guerre.

La recherche documentaire a été longue et complexe, notamment pour effectuer le recensement des victimes. En effet, si l'on dispose de sources conséquentes (état civil, fonds du Service Historique de l'Armée, archives municipales, monuments aux morts, livres d'or des morts pour la France¹), les données obtenues ne concordent pas et ne donnent pas le même chiffre des Campbonnais morts au champ d'honneur. L'une des raisons peut être recherchée dans la destination donnée aux avis de décès : le plus souvent la commune du dernier lieu de résidence, mais aussi parfois la commune de naissance. De plus, pour les disparus, les jugements sont intervenus souvent longtemps après la fin du conflit : de ce fait, ils n'ont pas toujours été pris en compte. On peut aussi considérer que la cause du décès a permis ou non de comptabiliser tel ou tel dans le nombre des victimes, selon que le soldat est mort au cours du combat, de ses blessures ou de maladie parfois bien longtemps après la fin de la guerre.

Pour recueillir et exploiter les archives privées, un appel effectué d'abord par voie de presse n'a pas abouti à un grand nombre de réponses. C'est essentiellement par le contact personnel, le réseau des membres de l'association, que la collecte a été fructueuse. On a pu assister à une véri-

¹ La loi du 25 octobre 1919 prescrit qu'un livre d'or des morts pour la France, entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, soit dressé pour chaque commune à l'initiative du Ministère des Pensions. Les livres d'or sont conservés au Centre des archives contemporaines à Fontainebleau sous les cotes 19860711 art. 1-593. Par ailleurs, le Conseil général de la Loire-Inférieure a également publié en 1923, avec la Librairie académique Perrin et Cie, un livre d'or des soldats morts pendant le conflit : « Un département breton pendant la guerre (1914-1918), Les enfants du Pays nantais et le XI^e corps d'armée » par Émile Gabory.

table mobilisation de la population, explorant les greniers, prenant contact avec les membres de la famille. Par cette voie, 77 photos de soldats tombés au champ d'honneur ont pu être recueillies, chiffre apparemment faible par rapport au nombre des victimes (204) mais presque inespéré quelque 90 ans après les évènements.

Les familles des décédés ont eu par rapport au courrier des attitudes parfois diamétralement opposées, soit qu'elles l'aient conservé religieusement sans le relire, soit qu'elles l'aient interminablement consulté. D'autres ont tout détruit. Dans la première catégorie, le cas d'un portefeuille de cuir marron taché de sang séché et bourré de lettres qui avait dévié une balle ennemie est exceptionnel et particulièrement émouvant.

La collecte de documents a également abouti à la réhabilitation par le Souvenir Français d'une stèle élevée à la mémoire d'un pilote de chasse, Adolphe Le Cour Grandmaison, abattu sur le territoire de Moncourt en Moselle le 23 septembre 1916, grâce à une demande de renseignement effectuée auprès de cette commune lorraine. L'inauguration a eu lieu solennellement en 2007 en présence des enfants des écoles, de membres de la famille et des personnalités locales².

Outre l'exposition, l'exploitation de la documentation ainsi rassemblée a fait l'objet d'une publication spéciale de la revue *Chroniques du Pays de Coislin et du Sillon de Bretagne* en 2006³. Une synthèse en est donnée dans les lignes qui suivent⁴.

Campbon, une commune rurale bretonne dans la tourmente

En août 1914, lorsque sonne le tocsin, Campbon située entre Loire et Vilaine, à 25 km de Saint-Nazaire est une commune essentiellement rurale. Elle compte 3252 habitants presque tous des cultivateurs répartis sur 480 exploitations agricoles. La plupart sont propriétaires de leur maison, d'une petite surface de terre et de quelques vaches. Il n'y a ici que très peu de métayers. On compte une quinzaine de petits commerces, hors les débits de boisson relativement nombreux, des fours à chaux dont l'activité en déclin occupe encore dix chaufourniers, et une carrière qui fonctionne bien. Campbon n'est plus chef-lieu de canton mais une perception y demeure encore.

² Richard Bednarek, Histoire d'une vie et d'une stèle, la famille d'Adolphe Le Cour Grandmaison, non édité, nov. 2007.

³ L'Association historique diffuse également un DVD publié en novembre 2008.

⁴ Les textes édités et les photographies reproduites dans cet article appartiennent tous à des collections privées.



La classe 1914 de Campbon le jour du conseil de révision à Savenay.

La gare de Campbon, sur la ligne Châteaubriant-Saint-Nazaire, qui possède «quai haut et voie Decauville» assure l'expédition de dolomie frittée à destination de l'usine métallurgique de la Basse Loire à Trignac et l'envoi de produits alimentaires, lait et beurre, vers la capitale.

Lorsque parvient la nouvelle de la mobilisation, chacun se hâte de rentrer à temps la moisson. Le nombre de Campbonnais mobilisés par rapport au nombre total d'hommes est considérable : 662. Souvent plusieurs hommes d'une même famille doivent tout quitter pour la défense du pays. Ils seront six dans la famille Guiné de Coutable et huit dans la famille de Jean Orain de l'Audrenais : six fils et deux gendres !

Ce départ créera une telle impression de vide que Anne Orain-Houtin écrira à ses fils : «les maisons sont vides d'homme, c'est partout le chagrin» (lettre du 19 août 1914).

Les femmes doivent s'occuper des enfants, des vieillards, en même temps qu'effectuer les travaux de la ferme et soutenir de leurs lettres leur mari, leurs frères, leurs fils, ceci souvent le soir à la lueur de la lampe à pétrole. L'électrification des campagnes, qui n'avait pu équiper que quelques maisons avant l'entrée en guerre, avait été stoppée dans son extension dès la déclaration de celle-ci.

Les échos de la guerre parviennent au pays par l'intermédiaire de la presse que bien peu d'agriculteurs prennent le temps de lire.

Malgré la censure, les nouvelles filtrent au travers de la correspondance de guerre. Elles sont parfois édulcorées pour faire moins mal mais les télégrammes porteurs de mauvaises nouvelles sont de plus en plus nombreux dès les années 1914-1915.

«Les mobilisés sont partis en chantant» dit-on ; pourtant, dès août 1914, Pierre Desmars de la Roulais écrit : «On ne sait pas comment cela va tourner».

1915 : le front s'immobilise, les armées s'enterrent, c'est la guerre de tranchées. Ils sont nombreux à rêver de la paix. Mais les Allemands inventent la guerre chimique et les obus au gaz. Pierre Oheix, de Saint-Lomer en Sainte-Anne-de-Campbon⁵, écrit à sa femme : «C'est plus que terrible, vous ne savez pas comment ça se passe, le civil ne connaît rien, mais le soldat en a assez. Vivement la paix!» (lettre du 9 juin 1915).

1916: la guerre est effroyable et le récit témoigne de l'intensité des combats: «Je tiens d'un officier haut placé que nous avons reçu au moins douze mille projectiles sur la tête et d'après mon calcul sur ce nombre, il y avait bien deux milliers de torpilles aériennes grosses comme le corps d'un homme, chacun de ces engins faisant un trou d'au moins quatre mètres de diamètre sur une profondeur de deux ou trois mètres...Par quel miracle sommes-nous sortis presque tous vivants?» écrit Stanislas Houtin du Bourg (lettre du 16 octobre 1916).

1917: En avril, début de l'offensive Nivelle. « Ce fut un fiasco » écrira Joseph Jallais. « Rien n'était prévu de ce qui était arrivé, nous sommes restés 6 jours sans rien recevoir, il fallait vivre avec la réserve, mais c'est surtout la soif qui nous faisait tant souffrir »6.

1918 : Le troisième fils Guiné de Coutable décède en juillet. Le 11 novembre, l'armistice intervient, c'est la fin des hostilités. C'est une explosion de joie mais la liesse ne peut être complète, il y avait eu trop de morts, trop de sang versé.

Il est bien difficile d'établir le chiffre exact des victimes. 152 noms figurent sur les tables paroissiales de la crypte de l'église⁷, 166 noms sur

 $^{^5}$ Sainte-Anne-de-Campbon est érigée en commune en 1875 par détachement d'une partie du territoire de Campbon. Elle prendra le nom de Sainte-Anne-sur-Brivet en 1980.

⁶ Mémoires de Joseph Jallais (1896-1981), 1^{er} régiment de zouaves à Saint-Denis. Un enregistrement réalisé vers 1980 est conservé par l'association.

⁷ Ce sont six panneaux de bois peint en faux marbre réalisés à partir de 1916, ils portent les noms des soldats, de leur village, et la date de leur décès.

le monument aux morts communal érigé en 1922, 171 sur la plaquette⁸ publiée par la commune également en 1922 mais après l'érection du monument, 165 dans le livre d'or des Morts pour la France du ministère des Pensions⁹. Enfin le mémorial de Sainte-Anne d'Auray annonce le chiffre de 191 victimes pour la paroisse de Campbon. Comment expliquer ces écarts? Une des raisons peut être le fait d'avoir retenu comme critère la commune de naissance ou la commune d'adoption. Des oublis ont aussi été commis. Enfin des noms qui a priori ne devaient pas y être ont été portés. Nous allons examiner ces différents cas de figure.

La majorité des soldats qui figurent sur ces listes sont nés et domiciliés à Campbon. C'est le recensement le plus aisé à établir, cependant quelques absents (cinq) sur le monument communal mériteraient d'y paraître à ce titre. L'un d'eux a été déclaré « mort pour la France » en 1924, ce qui peut expliquer son absence du monument aux morts mais, pour les autres, en l'absence d'autres explications, on peut parler d'oubli.

Ainsi Jean Ritoi, soldat au 37e R.I.T., décède le 7 décembre 1917 à son domicile de la Feuilletais à Campbon. On ignore les raisons du décès, mais ce Campbonnais est reconnu « mort pour la France ». Malgré cela, il ne figure sur aucun des monuments. Il est par contre inscrit dans le livre d'or du Ministère des Pensions. Le fait d'être mort chez lui pourrait avoir joué en sa défaveur, explication peu satisfaisante lorsque l'on sait que Louis Taillandier de la Thiolais, décédé à son domicile en septembre 1918 de maladie contractée en service, est inscrit sur les deux monuments.

Cette anomalie est renforcée par un exemple inverse : Louis Regardin de la Daguais, soldat au 65° R.I. de Nantes, meurt à Sainte-Luce-sur-Loire d'accident. Son nom est porté sur les monuments communal et paroissial. Pourtant, les circonstances du décès ne permettent pas à ce Campbonnais d'être au nombre des « morts pour la France » 10. Il n'est pas inscrit au livre d'or du ministère des Pensions.

A ce sujet, il faut remarquer que 7 soldats qui ne sont pas reconnus «morts pour la France» bénéficient tout de même pour 5 d'entre eux d'une inscription sur les deux monuments, le sixième uniquement sur celui de la commune et le dernier uniquement sur celui de la paroisse.

Pour les soldats nés à Campbon qui n'y sont plus domiciliés à la déclaration de guerre, au nombre de 35, aucune règle ne semble s'imposer :

⁸ A la mémoire de nos Héros, Commune de Campbon, 1922.

⁹ Centre des archives contemporaines, cotes 19860711 art.1-593.

¹⁰ Le titre ne peut être attribué aux morts par suicide, maladie ou accident non imputable au service.

- 12 figurent sur le monument communal et sur le monument paroissial :
- 4 ne figurent qu'au monument communal;
- 2 ne figurent qu'au monument paroissial;
- 17 ne figurent sur aucun de deux monuments.

Le cas de Jean et Emile Judic, cousins germains, nés à Campbon tous les deux en 1884 et domiciliés à Malansac (Morbihan), où leurs familles avaient pris une ferme, illustre cette disparité de traitement : Jean figure sur les deux monuments de Campbon, Emile ne figure sur aucun. Par contre, son nom a été porté dans la plaquette éditée par la commune en 1922. Enfin, les deux cousins ne sont pas inscrits sur le livre d'or de la commune. On peut supposer qu'ils ont été inscrits sur celui de la commune de Malansac.

Les noms des deux cousins figurent sur le monument aux morts de la commune de Malansac.

Pour les 27 soldats nés hors de Campbon mais y domiciliés à la déclaration de guerre, la même absence de règle prévaut. Parmi eux :

- 18 figurent sur le monument communal et sur le monument paroissial;
- 4 ne figurent qu'au monument communal;
- 1 ne figure qu'au monument paroissial ;
- 4 ne figurent sur aucun des deux monuments.

La seule différence mathématique (14) du nombre de victimes porté sur les deux monuments n'est pas significative. Le nombre de soldats qui ne bénéficient pas de la double inscription est plus important : en effet, si la crypte oublie 19 noms du monument communal, elle en inscrit 5 absents de ce dernier. Ce sont donc 24 soldats qui ne sont portés que sur un monument.

Le monument paroissial a été commencé en 1916 et poursuivi jusqu'à la fin du conflit. Il est donc antérieur au monument communal. On remarque que sur les 19 noms manquants, 11 concernent des victimes dont l'acte de décès a été transcrit après la fin du conflit, majoritairement après un jugement déclaratif de décès. Ces jugements ont été pris en compte par la commune pour l'élaboration de son monument mais pas par la paroisse qui semble avoir renoncé à compléter son mémorial lorsque la commune a pris le relais.

De la même façon, bien que le chiffre du monument communal et du livre d'or soient voisins (respectivement 166 et 165), les listes nominatives de chacun sont différentes : le monument omet 10 noms que le Ministère a inscrit sur sa liste mais en annonce 4 qui ne figurent pas sur la liste du Ministère.

Autre situation : le cas des soldats nés hors de Campbon et domiciliés également hors de Campbon. On remarque que sur le monument aux morts de la commune, figurent 6 soldats qui sont dans ce cas. A quel titre y sontils? L'histoire des trois frères Jagut, nés à Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan), est une illustration de ces interrogations. Les trois frères semblent bien être portés sur le monument de leur commune de naissance (seules les initiales des prénoms sont notées), un des frères figure également sur le monument communal de Rieux, commune voisine où son acte de décès a par ailleurs été transcrit. L'acte de décès des deux autres a été transcrit sur le registre de Saint-Jean-la-Poterie. Mais les trois apparaissent également sur le monument aux morts de Campbon (mais pas sur celui de la paroisse). Leur mère, domiciliée à Campbon au moment de l'inauguration en 1922, aurait réagi vigoureusement en n'entendant pas les noms de ses trois fils lors de l'appel des « Morts pour la France ». Sa protestation fut entendue puisque les plaques de bronze coulées ultérieurement et fixées sur le monument portent le nom des trois frères Jagut. Autre point à remarquer : seulement deux d'entre eux sont inscrits au livre d'or de la commune, celui dont le décès a été transcrit à Rieux n'y apparaît pas.

L'absence de logique dans le recensement des victimes en vue de leur inscription a entraîné des oublis mais aussi des doublons. Combien de soldats figurent-ils sur les mémoriaux de plusieurs communes ?

Pierre Oheix, né à Sainte-Anne-de-Campbon, y vivait au moment de la déclaration de guerre. Il tombe en 1915. Son nom figure sur le monument de sa commune de naissance. Mais il est également porté sur celui de Campbon. Sa veuve, née à Campbon, et leurs trois filles revinrent s'y installer après la guerre, peut-être dès la fin de la guerre, ce qui légitima l'inscription de son mari parmi les victimes campbonnaises. Logiquement, le ministère des Pensions ne l'a pas inscrit dans la liste de Campbon. On lira deux lettres de Pierre Oheix dans le chapitre suivant. Dans la seconde, il dissuade sa femme de s'installer à Magouët en Campbon, son village de naissance. Finalement, elle choisira de s'établir à la Moisonnais, aussi en Campbon.

Une comptabilité large permet de porter le chiffre des victimes campbonnaises à 204 : 131 Campbonnais nés et résidant à Campbon, 35 Campbonnais d'origine, 27 Campbonnais d'adoption, enfin 11 soldats qui a priori ne semblent pas Campbonnais mais dont la mairie a reçu un avis de décès ou dont l'acte de décès est transcrit à Campbon ou qui avaient une situation similaire aux frères Jagut ou à Pierre Oheix. Certains ayant été portés sur le monument aux morts, l'équité devrait permettre d'y inscrire les cinq manquants.

La réalisation des monuments aux morts dans les communes est née de la volonté de rendre hommage aux morts de la grande guerre. On constate qu'en l'absence de tout texte réglementaire dans ce domaine, les municipalités eurent tout pouvoir pour arrêter la liste des noms à inscrire sur les plaques commémoratives.

Au total, il faut mettre en regard les 662 mobilisés et les 204 tués, qui en sont issus pour la plus grande partie. C'est une véritable hécatombe.

Vingt-trois familles ont perdu deux fils et quatre familles en ont perdu trois. La famille la plus éprouvée est sans conteste celle des Guiné de Coutable, qui compte sept garçons et trois filles. Six fils sont mobilisés. Trois seront tués. Un autre grièvement blessé et, bien que trépané, sera renvoyé en zone de combat dans la territoriale. Un autre sera fait prisonnier et le dernier, blessé par un éclat d'obus, perdra un œil. Dans la famille Orain, deux fils seront tués, un autre sera prisonnier ainsi que l'un des gendres. Le second gendre sera blessé par un éclat d'obus.

Parmi ces 204 victimes campbonnaises, quatre ont moins de 20 ans, cent trente-deux de 21 à 30 ans, soixante-deux de 31 à 40 ans et six de 41 à 43 ans.

Soixante-dix-neuf appartiennent à des unités qui ont particulièrement souffert, le 65° R.I. et sa réserve le 265° R.I. (casernement : Nantes) avec 17 et 10 Campbonnais tués, de même que le 93° R.I. (casernement : La Roche-sur-Yon), le 77° R.I. (casernement : Cholet) ou encore le 81° Territorial (casernement : Nantes) et le 137° R.I. (casernement : Fontenay-le-Comte) avec respectivement 12, 9, 6 et 6 Campbonnais tués. On pourrait ajouter un régiment breton de Vitré et sa réserve, les 70° et 270° R.I., qui ont eu 9 Campbonnais tués dans leurs rangs.

Pour évaluer le préjudice subi, il faudrait tenir compte aussi du nombre de mutilés, de prisonniers, de veuves avec des enfants en bas âge, et de ceux qui n'apparaissent dans aucune statistique, décédés des suites de la guerre de longues années après.

Correspondances de guerre

Les lettres du front

Les lettres de soldats constituent un véritable trésor d'archives et méritent d'être publiées. On ne dira jamais assez l'importance de ces correspondances, souvent tracées d'une main malhabile et d'une orthographe parfois hasardeuse. Elles traduisent, dans les limites de ce qu'autorisait la censure, la noblesse des sentiments mais aussi l'inconfort, le manque d'hygiène, la présence des poux et des rats, la peur de monter en première ligne.

Parmi la douzaine de soldats auteurs de lettres dont nous avons eu connaissance, voici un extrait de la correspondance de quatre d'entre eux avec leur famille :

- deux cultivateurs : Joseph Desmars, célibataire, 20 ans, et Pierre Oheix, marié, 34 ans ;
- un artisan du bourg : Marcel Vaillant, célibataire, 25 ans, fils de commerçants;
- un instituteur du bourg : Stanislas Houtin, célibataire, 23 ans, fils d'artisans.

Les lettres sont publiées in extenso avec leur orthographe d'origine.

Joseph Desmars en partance pour les Bałkans, via la Tunisie, écrit à ses parents, cultivateurs à la Roulais. Sergent au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, il décèdera le 15 mars 1915 à Nizopole en Serbie.

«Fort St Jean Marseille le 26 septembre 1914 Chers parents,

Je suis au fort St Jean à Marseille depuis jeudi matin 24. J'ai fait un assez bon voyage. A Chantenay, à Nantes, partout, j'ai été bien reçu. Je



Joseph Desmars (1894-1917).

suis parti de Nantes à 13 h 11 mardi. J'aurais mieux fait d'attendre un rapide qui partait a 23 h 50, j'aurais été moins fatigué, car ça ne vas pas vite en omnibus, mais d'un autre côté aux petites gares où nous arrêtions, nous étions très bien reçus, particulièrement en Vendée, car ensuite la nuit est venue et nous trouvions moins de prévenances sur notre route. Nous sommes arrivés à Bordeaux vers 7 h. du matin, je dis nous, car tout le long de la route, j'ai voyagé en compagnie de blessés qui s'en allaient en convalescence.

Préférant attendre un expresse qui partait de Bordeaux a 13h. nous avons passé la matinée à visiter la ville. C'est très bien Bordeaux, seulement faudrait pas y rester longtemps et manger à ses frais, car le portemonnaie aurait des crises de bonne heure. Il y a des gens qui se figurent qu'on voyage en richissimes, d'autres comprennent mieux la situation. Bref, désirant la gamelle au plus tôt, non pas pour ce qu'elle a d'appétissant, mais plus tôt pour avoir moins de frais, j'ai quitté Bordeaux après avoir visité un peu la ville. J'ai vu l'église St Michel, une merveille, elle a une tour de 120 m et une nef de 90 m de hauteur avec des décors, des plus artistiques, c'est très bien, je l'ai envoyée en photo à Joseph Orain, mais comme je n'avais affranchi aucune de mes cartes, je crains bien que personne ne les reçoit, car bien que militaire, mes cartes ne portaient aucun cachet de garnison, ici c'est autre chose on a le cachet du fort. Peut-être que quelqu'un s'étonnera de ne rien recevoir, ou de recevoir des cartes taxées, c'est une méprise ce n'est pas ma faute. Je vous ai écris 2 fois de Nantes une lettre, et de Marseille une carte.

Je vous disais donc que j'ai quitté Bordeaux à 13 h 10 mercredi en express cela va bien plus vite. Nous sommes arrivés à Montpellier vers minuit, on change de train, on arrive à Carcassone vers 2 h du matin à peu près et nous avons filé sur Marseille où nous sommes arrivés vers 9 h jeudi matin. On en a passé des ponts, des tunnels, d'une longueur fantastique. Aussitôt arrivés en gare je me renseigne et l'on m'envoie avec beaucoup d'engagés que l'on conduit au fort St Jean.

Le premier jour je m'embêtais un peu, je ne connaissais rien, ni les recrues, ni leurs coutumes. Je n'ai pas tardé à faire des connaissances et à voir comment cela se passait. D'abord il m'a fallu me payer : cuiller, gobelet, un petit plat de fer pour avoir une meilleure portion. Rien qu'à voir ces Alsaciens, Parisiens, etc.... plonger leurs boites à conserves dans les plats, et manger à même, ça vous coupait l'appétit. Ces jours-ci ça va tout seul, on dort sur la paille, on se lève vers 5 h 1/2 on va au jus, on en prend 2 tasses plutôt qu'une avec un croûton, on se couche jusqu'à 10h. ou accoudés sur le sommet du fort, on contemple la mer, très belle à voir ces jours-ci et sur laquelle il arrive sans cesse des vaisseaux chargés d'Indous qui viennent à notre secours.

Nous avons un joli point de vue, les quais, la mer, la ville tout est à nos pieds. Notre Dame de la Garde en face de nous, veille et protège la

ville de Marseille. Nous la prierons aussi pour qu'elle nous protège durant la traversée.

On mène ici la vie militaire en attendant notre départ. A 10 h. du matin la soupe, il faut se débrouiller à prendre sa portion et alors on a suffisamment à manger. J'ai rencontré 2 Bretons ici et un horloger de l'Aveyron, nous mangeons ensemble notre soupe et partageons notre boule. Souvent le

quartier est consigné jusqu'à 5 h. du soir, heure de la croûte.

Quelquefois on sort quand même, on est bien avec le corps de garde, on nous laisse passer, seulement ces jours-ci on n'ose pas s'absenter de crainte qu'on fasse l'appel pour Tunis, car notre départ approche. Tous les soirs on sort un peu. Je voudrais bien visiter Notre Dame de la Garde mais c'est loin je ne sais si je le pourrais car le soir je ne pourrais pas manger le rata et j'ai besoin d'un bon appétit et de forces pour supporter le voyage n'empêche qu'au fond mon cœur est toujours triste. Prions tous pour Pierre, je suis obligé de ne pas penser à toutes ces choses par moment, car je serai malade.

Je vous embrasse tous bien fort en ce moment par la pensée Papa, Maman, Marraine que je faisais fâcher autrefois et qu'en ce moment je voudrais être à même de choyer, Anne-Marie, François que j'ai quitté si préci-

pitamment et qui s'était bien dévoué pourtant.

Recevez mon meilleur baiser

Votre Joseph

Courage, confiance en Dieu, priez-le que je trouve là-bas de bons et chrétiens camarades

Vive la France je pense à vous toujours

Espérons attendons le retour cela passera vite courage

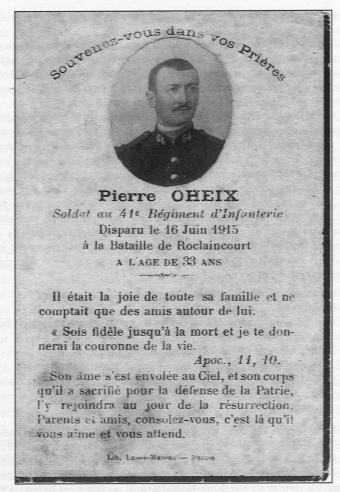
Que le sang des martyrs nous purifie et nous porte bonheur Dieu sera touché de tant de sacrifices.»

Mobilisé au 41° R.I., Pierre Oheix, cultivateur à Saint-Lomer en Sainte-Anne-de-Campbon, est marié à Joséphine David depuis 1911. Ils ont trois filles dont la dernière est née en octobre 1914. Les échanges épistolaires avec sa femme sont remplis de conseils pratiques. A distance, il continue de diriger sa ferme. A Noël 1914, il assiste à un début de fraternisation, bref instant d'une trêve des armes que les autorités politiques et militaires n'apprécient guère.

«Bayeuls-Vals le 25 décembre 1914

Ma chère Epouse,

En ce beau et grand jour de Noël je tiens à t'écrire quelques mots. D'habitude à Ste Anne de Campbon l'on fait la veillée, ici peut-être que quelqu'un la fait grassement, mais moi ou du moins nous, Nous étions au repos et le soir, vers 4 heures nous sommes partis dans les tranchées. J'ai trouvé une petite cabane à peine la place de me tourné, couché courbé des deux bouts. Ma toile de tente placé sous moi, une poignée de paille récla-



Pierre Oheix (1881-1915).

mée à un autre et je me suis couché dessus, un couvre pied comme couverture et dans la nuit froide, nuit de glace, l'on entendait les obus français siffler et la fusillade tout à coup ça cesse. Les fantassins français et allemands se sont mis à chanter. Les Français criaient Vive la France et les Allemands aussi. Ils nous disaient nous n'en voulons pas à vous bons Français mais à l'Angleterre et à la Russie, mais vous bon 41. S'il y avait une insulte, une bordée de balles passaient. Ils étaient montés sur les tranchées. Nous avons l'avantage de beaucoup. L'on sent qu'ils faiblissent de

jour en jour. Nos obus les hachent ces bons boches; retournant à ma petite cabane j'en pensais à Noël. Je n'avais qu'une chose à faire: prier. Dans la nuit je me suis éveillé bien des fois et, vers minuit que je croyais, je me suis mis à chanté Les Anges dans nos campagnes, et je pleurait; un voisin m'a entendu et a dis: c'est un curé. Le matin je suis retourné au repos et j'ai été à la grand'messe, il y avait beaucoup de monde. J'ai failli ne pas y aller, nous avions appel à 10 heures et la messe à 9 heures _. J'ai demandé à aller à la messe qui m'a été accordé et voyant cela l'on a accordé à tous; que j'étais heureux d'avoir été et fait aller d'autres à l'église. Tous on chantait les pleurs aux yeux. L'église était bien décorée je t'assure aussi que la notre.

En sortant j'ai vu Claireau de Branducas, quel poignée de main. Que l'on est content de voir des pays. Il est en bonne santé. Tous les camarades sont vigoureux et moi aussi je suis en bonne santé, pas de rhume. Hier j'ai reçu le beurre en boite, il est très bon. Si tu voulais m'envoyer du chocolat Menier de temps en temps; une livre et demi à la fois, je serais contant, c'est fortifiant. Envoie aussi des sous, 20 francs et plus, 30 si tu veux, en billets dans plusieurs lettres à chaque fois; j'en ai grand besoin, plus que besoin, j'attend. Tu aurais mieux fait de ne pas dire que les sardines étaient de moitié, car ils sautent sur mon beurre comme des cochons car je ne vais jamais avec eux excepté Tregret et Caillon, les autres je les laisse dépensé, j'ose pas leur refusé mon beurre, mais j'en cacherai, n'ai pas peur, je les roulerai. Ne m'envoie rien de moitié et quand tu m'envoie quelque chose, dis pas et moi non plus¹¹. Ils se battraient bien pour une gorgée d'eau de vie. Joséphine, je rigole, ce n'est pas ça qui les engraisse car je suis le plus gras de tous et le plus bonne mine, tous le monde me dis : que tu es gras, bonne mine.

Deux choses tus l'homme à la guerre : le feu et la misère, et bien combattons la misère, soignons nous et Dieu se chargera des balles. J'ai écrit au Champ-Blanc, à Louise, à la Moisonnais. J'écrirai à Emile, Pierre, Jeanne, François, mais Louis j'ai perdu son adresse. Tu me l'enverra la prochaine fois car il doit être à Nantes, 65è de ligne.

Ne te fais pas de chagrin Joséphine, courage je reviendrai avec toi, moi je suis hardi en avant. Ça ne sert de rien de se faire des idées noires, ça n'avance pas.

Donc envoie du chocolat Menier comme tu voudra de temps en temps, de l'argent et une turbande¹² bleue pour les reins, une petite glace, un peigne en fer.

J'attend avec impatience les photographies de ma famille. Ton époux Pierre.

Bonjour à mes petites filles.»

¹¹ Il veut dire: «ne le dis pas et je ne le dirai pas non plus».

¹² Turbande : mot gallo signifiant ceinture de flanelle (Auffray, Régis, *Le Petit Matao*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2007).

Très lucide et pragmatique, sa dernière lettre n'en est pas moins déchirante. Il décède à Roclincourt le lendemain de cet ultime courrier laissant trois petites filles de 8 mois, deux et trois ans.

«Le 15 juin 1915

Ma chère Épouse,

Je reçois hier une lettre, tu me dis de te dire où aller si je tombe. Tu ne veut pas rester à St Lomer dis-tu, tu me demande mon avis, et bien te dire franchement le voilà, je serai à ta place, il ne faut pas que cela te gêne, je resterai à St Lomer malgré notre tante, tu est sûre de ton pain et celui de nos enfants.

Une supposition, aller à Magouët, quoi faire après la guerre tu ne sera plus libre, tes frères là si tu n'a pas de maison, tu n'a rien après, pas assez de terre et très loin. Notre tante garde la maison encore c'est beaucoup, tu ne comprend pas, crois moi ma chérie reste il n'y a pas à hésiter même.

Si je tombe tu aura une pension de 500 et quelques francs je crois, ça t'aidera.

Là tu n'a pas loin à mener les vaches, tout est prêt, et tu peut encore faire des prés.

Tu aura toujours de l'aide de ma mère et après mes frères et sœurs ils ne t'abandonneront pas, je leur ai dit. A Magouët Louise partira aussitôt, donc avec tes frères ça n'ira pas, ils voudront se marier.

Tu as de la peine je le sais, mais quand mes deux frères seront là ils t'aideront, j'en suis sur. Tes filles grandiront vite, tu aura moins de peine, tu les mênera avec toi en 2 ou 3 ans.

Ma mère est précieuse et elle t'aime beaucoup comme sa fille et ses petites filles donc, comme elle les aime. Tu auras si tu le veut une domestique de confiance. Quand notre tante ne sera plus tout se partagera, à ce moment prend une épicerie si tu veut. Tes champs te rapporterais des rentes, tes filles seront travailleuses, vous vous aimerez n'est-ce pas.

Donc reste à St Lomer, gage une domestique de confiance et aime la, tu me comprend. Tes champs à Magouët te donneront des rentes. La pension pour moi. Si tu n'a pas assez de foin, garde un pré ou deux à Magouët, fais le faire pour la pature, il te l'amèneront dans ton grenier.

Prend conseil toujours à ma mère, met toi sous son aile. Oh aime la, Joséphine, sois douce toujours, sois gentille. Si tu pouvais avoir une de mes soeurs avec toi. Je leur ai dis, je leur ai tout dis, Joséphine, j'ai tout prévu.

Ne pleure pas trop, console toi en Dieu et tes petites, et nos parents. Je t'attendrai là haut. Peut-être que demain 16 juin j'irai là bas. Je me suis confessé hier soir et je demande pardon à Dieu de tous mes péchés. Pardonne moi si je t'ai montré mauvais exemple. Conserve cette lettre, c'est peut-être la dernière. A l'heure que je t'écris je suis en bonne santé. Prie Joséphine pour moi et pour la France.

Ton Epoux qui te dis aurevoir au ciel et à ses petites filles. Adieu Mes chères petites

Vous êtes bien mignonne, aussi séparé loin de vous je vous dis un grand aurevoir. Obéissez toujours à votre mère et soyez toujours des chrétiennes vaillantes.

Vous n'oublierez jamais votre Papa.

Priez pour lui toujours.

Pierre Oheix»

Marcel Vaillant, menuisier au bourg, lieutenant au 106e R.I., écrit une lettre à ses parents le 14 juin 1916 et la confie à un artilleur pour qu'il la remette à sa famille en cas de malheur, selon l'indication portée sur la lettre. Il avait perdu son frère Auguste, adjudant, militaire de carrière, en septembre 1914. Marcel, d'un naturel enjoué et taquin, rappelle dans sa lettre d'adieu à chacun des siens combien il les a aimés. Il est tué le 22 juin 1916 à Damloup (Meuse).

«Mes chers tous.

«Que cela n'émousse pas ton courage, fais ton devoir et vive la France », c'est ainsi que tu terminais la lettre dans laquelle tu m'annonçais la mort d'Auguste, mon cher Papa. Cette phrase est à jamais inscrite dans mon cœur, elle est ma devise et c'est en me la remémorant que je suis monté devant Verdun, donnant joyeusement ma vie pour la France, car si



A droite, Marcel Vaillant (1891-1916).

tu lis jamais cette lettre, c'est que je te serai enlevé. Tu eus beaucoup de peine lorsque Auguste mourut. Marie me disait que tu faisais pitié à voir et qu'à ce moment ma mort aurait causé la tienne. Combien lorsque je pense à cela mon cœur se gonfle, je ne puis arrêter mes larmes! Je ne regrette pas la vie une meilleure m'attend mais je suis absolument abattu par la pensée que tu vas avoir beaucoup de chagrin. Mon cher Papa, c'est pour Dieu, c'est pour la France, pourquoi pleurer? Console-toi, je t'en supplie la mort n'est rien pour qui tombe quand le pays en sort vivant.

Et toi, ma chère Maman, voilà ton dernier gâs parti. Tu me trouvais mignon avec mes cheveux frisés, tu pleuras lorsqu'on me les coupa. Tu n'eus jamais trop de soins pour moi. Te souviens-tu lorsque je t'arrivais avec les pieds écorchés, les mains en sang, tu ne savais que faire pour me guérir. Et dans ta bonté tu me disais : Mon pauvre petit gâs ! Que ce mot était doux dans ta bouche ! Que ton cœur débordait d'amour ! Tu eus pourtant de la peine avec notre cher Louis, ton plus grand espoir ! Il te fut enlevé par une terrible maladie. Tu suivis son mal tous les jours espérant contre toute espérance, et un jour l'impitoyable mort passa ; Tu eus tant de peine ! Depuis, cette mort est encore passée, enlevant ton Auguste, mort de la plus belle mort qui ouvre toutes les portes du Paradis : pour la France. La blessure est à peine fermée que ton Marcel s'en va à son tour, rejoignant ses deux frères au ciel où en leur compagnie il vous attend. Ma chère Maman sois forte, supporte aussi courageusement que tu l'as fait jusqu'ici ce nouveau coup, la vie ne vaut pas tant qu'on s'y raccroche autant!

Tu vas pleurer beaucoup aussi ma chère Marie. Je suis même bien sûr que tu seras inconsolable, toi qu'un départ à Toutes-Aides ou à Chalons renversait. Oh, je t'en prie, je ne vaux pas tant que tu aies tant de chagrin, console-toi. Prends ton parti en vaillante comme je te connais et sois toujours la Marie que j'ai connue: ferme, bonne, douce, charitable.

Ma chère Camille, nous passâmes nos premières années ensemble, jouant, nous disputant, mais nous aimant bien tout de même, et nous cherchant l'un l'autre lorsque nous étions séparés. Vois-tu, il est loin ce temps-là, les années ont passé, des changements sont venus et nous ne mangerons plus tous les deux près de Maman les œufs à la coque.

Mon parrain était mort, ma petite Louisette, le tien aussi; Après avoir passé 18 mois sous les marmites, il a enfin été touché mortellement et il dort son dernier sommeil dans la Meuse, devant Verdun, devant Douaumont ou Vaux peut-être! Je ne t'agacerai plus, Maman ne dira plus: je vais vous séparer, je ne pourrais plus donner de noms à tes chats: c'est fini, c'était mon tour. Je suis parti! Accepte ce sacrifice bravement et enseigne à tes élèves l'esprit de sacrifice. Inculque leur l'amour de la France; apprends leur l'amour du prochain; dispose les sur le chemin de la vie!

Mes chers tous, c'est la mort dans l'âme que je vous ai écrit cette lettre. Plus d'une fois les larmes m'ont arrêté. Je me refuse à croire que je

puis mourir et je me révolte presque à la pensée de la peine que je vais vous causer. Je n'ai pas eu la satisfaction de vous demander pardon de toutes les petites misères que je vous ai faites. Je n'ai pas pu vous embrasser à mon grand regret. Dieu l'a voulu, soumettons-nous, J'ai communié hier, mes papiers sont en règle, tout va bien. Soyez persuadés que i'ai gardé toute ma gaîté jusqu'au dernier moment et que pas un seul moment je n'ai été triste. Je pars avec la satisfaction d'avoir accompli mon devoir. J'ai la prétention d'emporter les regrets de mes hommes pour qui j'aurais fait n'importe quoi. Ils sont si gentils et si dignes d'intérêt.

Au revoir, ne pleurez pas. Vive la France, à Là-haut! Derniers baisers affectueux Votre petit Marcel»

François Houtin et Anne Orain, son épouse, tenaient une coordonnerie-commerce de chaussures dans le bourg de Campbon. Leurs trois fils. Francis, Marcel et Stanislas sont mobilisés. Anne Houtin, de nature prolixe, leur écrit très fréquemment. Elle leur relate ce qui se passe à Campbon, parfois elle force un peu le trait pour les distraire. Une nombreuse correspondance entre la mère et ses fils a été conservée par les descendants. Stanislas, caporal au 59e RI, est tué le 14 octobre 1918 dans l'Aisne. Rêveur, d'esprit poétique, il a pourtant fait preuve de remarquables dispositions d'observation et d'adaptation aux dures contraintes imposées par la guerre. Après la guerre, Francis s'est marié et a repris le commerce familial. Marcel est devenu religieux dans l'ordre des Missions Etrangères.

«janvier 1915,

Mes chers parents,

Le temps a complètement changé. Il ne fait plus froid et nous avons

de la pluie. Dans quatre jours nous serons au repos.

Voici trois ans que je suis à la guerre. Je croyais que j'avais vu tout ce qu'on peut imaginer de plus horrible. Eh bien, je me trompais. Vers le milieu de la nuit dernière, avec deux camarades, en nous éclairant avec une bougie, nous sommes descendus dans un trou qui s'ouvrait en pleine campagne et que rien ne décelait. Après avoir descendu des escaliers et des escaliers, tourné et retourné dans de longs couloirs suintants et lugubres, nous sommes arrivés dans une vaste pièce, une ancienne brasserie allemande, si profonde en terre qu'elle était à l'abri des plus gros calibres. Là le spectacle le plus épouvantable nous a frappé. Des centaines de vieux cadavres allemands jonchaient le sol, mais quels cadavres! Nous qui sommes des guerriers, nous pouvions à peine en croire nos yeux. Si nous racontons jamais cela à des civils comment voulez-vous qu'ils pourront nous croire? Quelle effroyable bataille souterraine s'est déroulée là?



De gauche à droite : Stanislas Houtin (1895-1918), ses parents, Anne Orain et François Houtin, son frère Francis.

Dans ce secteur, j'ai l'occasion tous les jours de traverser une grande ville souterraine creusée à l'intérieur d'une fameuse colline que vous connaissez bien.

Je vous embrasse affectueusement

Votre fils Stanislas»

Les lettres de l'arrière

Les lettres de l'arrière adressées aux combattants sont peu nombreuses à avoir été conservées. On comprend aisément que les soldats ne pouvaient les garder longtemps, étant donné leurs conditions de vie. Parmi celles que nous avons lues, nous en présentons ici quatre.

Henri Thomazeau, vicaire à Campbon, écrit en décembre 1914 à Joseph Desmars, sergent au 1er régiment de marche d'Afrique, 4e de zouaves, mobilisé à Tunis. Il évoque la mort de Pierre Desmars, frère de Joseph tombé à Maissin au début du conflit. Présent dans la paroisse depuis 1906, Thomazeau connaît bien les familles et peut donner des nouvelles du pays. Il sera lui-même mobilisé en mars 1915.

«Campbon, le 3 novembre 1914

Bien cher Joseph,

Je te remercie de ta seconde lettre. J'y réponds de suite.

Ta famille a été avisée ce matin, officiellement de la mort de ton cher Pierre;

Je suis allé, après dîner, à la Roulais, pensant trouver tes parents et leur parler du défunt et de toi. Je n'ai pu les voir. Ce sera pour une autre fois. Présentement nous ne connaissons la mort que de 4 de nos Campbonnais. Mais plusieurs autres ne donnent aucun signe de vie depuis longtemps. Les familles sont inquiètes et redoutent un malheur. François Lemarié de la Charnais et Louis Nourrisson de la Bouchardais sont du nombre de ceux qui n'écrivent point.

D'autres sont prisonniers : François Lemarié du Moureau, Louis Terrienne de laudrenais, Doulin de Launay, Audrain de la Gicquelais, l'un des Tallandier de la Thiolais. Emile Rouaud est atteint de fièvre typhoïde, ainsi que l'un des Sourget du Clos Bernard. Rouaud est hospitalisé à Vannes et Sourget à Nantes. Tous nos jeunes conscrits de la classe 15 ont été jugés aptes à faire des soldats. Trois seulement ne sont pas pris : Charles Bouganne exempté à raison de son poids, 120 kilos, Jean Jallais des Rotis et un Anizan fils du fameux Félix jadis employé par Guillard. Trois des classes précédentes : Robert Orain de la Rivière, Hallien de Montmignac et Olivier de la Charnais sont encore ajournés. M. Prodhomme est maintenu dans l'auxiliaire sans incorporation.

M. Amossé¹³ passe aujourd'hui le conseil à Saint Nicolas de Redon. J'ignore le résultat.

Nos fêtes de la Toussaint ont été très belles. Les communions ont été fort nombreuses. Vu ces jours d'épreuves, tous nos Campbonnais lèvent les yeux vers le ciel. Là, le Bon Dieu reconstituera définitivement la famille : plus de larmes, plus de morts, plus de douleurs. Toujours la joie, le bonheur!

¹³ Amaury Amossé (1894-1915), né à Plessé (44), instituteur libre à Campbon en 1914.

Je suis bien aise que tu aies visité Carthage et assisté aux vêpres, à la Primatiale. Les cérémonies religieuses apportent toujours à l'âme lumière, force et courage. Que de choses merveilleuses tu as vues! Si tu demeures encore quelque temps à Tunis, refais ce voyage, examines à loisir toutes ces richesses. Aime surtout à t'agenouiller et à prier sur les tombeaux de tant de martyrs, qui ont à jamais illustré cette terre d'Afrique! Continuons à prier l'un pour l'autre.

Que Dieu nous donne la paix et la victoire.

Tout à toi en notre Seigneur.

H. Thomazeau»

Anne-Marie Desmars, originaire du village de la Roulais en Campbon, institutrice à Fégréac, écrit à son frère Joseph. Comme le vicaire Thomazeau, elle évoque la mort de son frère Pierre tombé le 22 août 1914 à Maissin.



Anne-Marie Desmars.

«Fégréac, 7 janvier 1915

Mon cher Joseph,

Lundi dernier j'ai reçu ta lettre du 27 déc. Je me demande si tu as reçu le petit colis que je t'ai envoyé, car il s'en égare tant en ce moment surtout!

J'ai été bien heureuse de savoir que tu avais rencontré un compatriote de Frossay et que tu étais à l'aise avec lui, ce sera une consolation pour toi.

Pendant mon court passage chez nous, j'ai causé un peu avec M. le Curé, et...nous avons dit... des affaires de toi! « Je ne suis pas fâché, m'a-

t-il dit, que Joseph ne soit plus avec ses Pères Blancs, car ils auraient été capables de l'entraîner avec eux » Voilà ce qu'il m'a dit : tu le sais, l'esprit de Dieu souffle où il veut, quelquefois la divine Providence se sert de moyens détournés pour nous faire entrer dans la voie qui nous est préparée et, mon cher Joseph, nous n'avons qu'à prier pour obtenir du bon Dieu la lumière nécessaire pour choisir une bonne direction. Moi aussi, je prie chaque jour le bon Dieu et sa divine Mère afin que j'entre et je reste toujours dans la bonne voie.

Pendant les vacances également j'ai parlé avec Maman de notre voyage à Ste Anne, quels doux et bons souvenirs nous en gardons. Elle m'a répété qu'après la guerre, quand tu nous reviendras, nous irons encore en famille, remercier cette bonne Mère de sa protection car, mon cher Joseph, elle te protègera, elle te gardera de tous périls et te rendra à notre affection. J'en ai la ferme conviction, celui qui nous a quittés si vite veillera sur toi. Pourrait-il en être autrement?

T'ai-je dit que dans la boîte qu'il avait à Fontenay pour serrer ses lettres, rasoirs et tout le tremblement j'avais découvert un tiroir à secret ? Oui, je pense, eh bien! dans ce tiroir il y avait un petit paquet de cheveux, son fil ses aiguilles, boutons, etc.. et puis, ce que je n'ai point fait remarquer chez nous (ils souffrent tant)une petit boîte en fer sur laquelle étaient écrits ces mots, grattés, tracés avec une pointe : adieu Campbon !...Ne crois-tu pas que ce frère chéri avait quelque pressentiment du dénouement fatal?

Pardonne-moi, mon cher Joseph de renouveler ta douleur en te parlant de toutes ces choses, mais je serais heureuse de les connaître c'est pourquoi je te raconte tout cela.

Continuons donc, mon cher Joseph à prier pour lui et soyons unis dans une commune pensée, un même courage et un même amour du devoir.

Ta sœur qui t'aime et pense beaucoup à toi. Anne-Mie

Pardonne mon griffonnage je n'ai guère de temps et je désire envoyer un mot chez nous pour les rassurer sur mon voyage qui a été très bon. Mademoiselle et mes compagnes t'offrent leur bon souvenir et te remercient de tes bons vœux.»

Parmi les nombreuses lettres écrites par Anne Orain épouse Houtin à ses trois fils mobilisés, en voici deux, adressées à Francis, au début et à la fin du conflit.

«Campbon, le 4 août 1914

Bien cher enfant,

C'est une lettre d'un au revoir que je t'écris, quand nous reverons nous, Dieu seul le sait mais j'ai bon espoir que nous nous reverons. Tu nous dit que

c'est chez l'aumonier que tu écris sans doute tu as mis tes affaires en règle toi aussi c'est l'ésentiel, emporte ton chapelet avec toi et ta médaille du scapulaire. Pour nous il ne nous reste qu'à prier pour toi sois bien persuadé que tu ne seras pas oubliér. Oh la guerre avec ses horreurs qui nous prends tous ce que nous avons de plus chers. Tu n'as sans doute pas reçu ma lettre je t'aie écrit samedi à paine était elle partie que l'ordre générale de mobilisation arrive et le Toxin sonne. Tout le monde est navré c'est la désolation, tous nos souliers ferés et à lacets tout est vendu, samedi soir les premiers qui nous arrive c'est P. Jallais et Louis Desmars chacun une paire et vite ils allaient à l'Eglise L. Frocrain P. Macé tous arive en semble. Dimanche toute la journé ton père a travaillé jusque à la nuit, des resemailages et à maître des clous sous ceux que nous vendions, hier soir encore deux paires, ce matin un autre. Ton père aujourd'hui est à aider à battre le grain il n'y a plus personne, notre ouvrier et parti de samedi soir, sans doute ils vont être appelé eux aussi et l'ouvrage il n'y aura pas grands choses à faire. Je crois bien qu'il n'y a pas une famille qui n'est pas éprouvé, ce n'est que pleurs partout, dimanche M. le Curé monte en chair très ému lui aussi, il a dit qu'il fallait se montré braves mais il était content d'avoir vu tant de monde s'approche de la Sainte Table. Plusieurs ont été à Vannes. Hier matin ont a voulu donner de l'argent à Dauphé pour te remetre car c'est ce qui nous tourmante de savoir que tu n'en as pas, mais il n'a pas voulu s'en charge car il avait peur que tu fut parti. Enfin il ne reste plus rien que les vieux et les jeunes. Marcel avait écrit la dernière semaine je te le disait dans ma lettre, quand aurons nous de ces nouvelles maintenant à lui aussi. Par quel angoisses ont va passer, les communications sont arêter puisque tout est à l'état maintenant, ce matin le courrier est arrivér rien n'était arrivér depuis dimanche. Mon cher enfant toi et Marcel pourez peut-être vous revoir car c'est à peu près sure qu'il doit aller comme infirmier, pour Stanislas on n'en sait encore rien. Sa classe qui doit partir ont espoir de ne pas aller, ont n'en sait rien. Comme tu le dit toi qui n'as pas fait tes classes tu ne deverait pas aller au feu, tu seras peut-être infirmier ou brancardier. Qui te remetera cette lettre, M. Prodhomme vas à Savenay s'il trouve un aumonier qui va à Vannes il lui remetera avec un peu d'argent si non Stanislas ira demain car aujourd'hui il est à Guérande. Au revoir mon cher enfant, écris aussitôt que tu le poura et demande ce que tu auras besoin.

Nous t'embrasons de tout cœur et te disant bon courage Et que Dieu te garde

Ta mère qui t'aime tendrement Nous ne t'oublirons pas» «13 Nbre 1918

Bien cher enfant,

C'est avec douleur et regret que je viens te dire que Stanislas à trouvé ou si tu préfère est mort pour la France le 14 octobre au Mont d'Origny, Aisne. Ah, si au moins les jolies carillons avait sonné un mois plus vite comme nous aurions été heureux de voire arriver tous les trois, mais Dieu en avait désidé autrement, il faut s'inclinér et savoir souffir chrétiennement. C'est hier soir que M. le curé est venue nous avertir, c'était une dépêche officiele de sont régiment, nous n'avons reçu aucun renseignement n'y Marcel non plus. Oh, comme je voudrait pourtant bien avoir des renseignements sur ces derniers moment, mais qui poura m'en donner. Enfin toi et ton frère vous nous restez. Dieu en soit remercié, il y en a bien à qui il ne reste plus rien. Nous avons envoyé un télégramme à Marcel, je crois qu'il viendra, nous pourons faire le service de ton frère pendant qu'il sera ici. Nous avons été pour t'en envoyé un à toi aussi mais cela aurait couté un fr . par lettre d'ici Marseille et la cela n'aurait pas été plus vite que de t'écrire. J'écrit à la famille et les avertirait pour le service. C'est fermé aujourd'hui chez nous. Nous avons eus bien des visites. Qui donc ne l'aurait pas estimé pauvre enfant. Il n'a jamais fait de mal à personne. Mourir à 22 ans loint de tout ceux qu'il aimait et dont il en était tant aimé. J'espère qu'au ciel il aura trouvé sa récompense et qu'il prira pour nous, ne le délaissons pas par nos prières, un jour nous le reverons.

Nous t'embrassons cher enfant de tout notre cœur.

Ta mère qui t'aime bien tendrement

Anne»

La sélection de ces quelques lettres a été difficile. Tant d'autres auraient mérité d'être sorties de l'oubli.

Les lieux de mémoire campbonnais relatifs à la Grande Guerre

Le monument aux morts : un calvaire sur la place publique

Henri Le Cour Grandmaison, maire¹⁴, propose le 10 décembre 1919 au conseil municipal, qui accepte, un terrain vague lui appartenant près de la place de l'église pour édifier un monument aux morts. Une somme de 1500 francs est votée. Le 12 juin 1921, le maire signe une promesse de vente à la commune du terrain proposé. Le même jour, le conseil munici-

¹⁴ Il succède en 1916 à son père Henri, maire depuis 1881, conseiller général et sénateur. Il est le frère d'Adolphe, aviateur abattu à Moncourt.

pal vote une subvention de 2000 francs pour le projet. Le 12 mars 1922, il vote un complément de subvention de 8000 francs et établit le programme pour l'inauguration du monument et l'ordre du cortège. Le 3 mai 1922, le préfet de Loire-Inférieure « considérant que la place publique en sera agrandie et embellie et que le monument commémoratif des morts pour la patrie pourra être élevé sur la parcelle acquise »¹⁵ autorise la commune de Campbon à acquérir le terrain. Le monument aux morts est inauguré le 30 avril 1922. Le 14 juillet 1922, le terrain est vendu par acte sous seing privé pour la somme de 2460 francs. L'acte précise qu'il s'agit d'un terrain vague de 246 m² cadastré n°753 p. section U. Il est enregistré à Savenay le 21 juillet 1922¹⁶.

Il ressort que le monument a bien été construit sur un terrain privé et qu'actuellement il est sur le domaine public.

La chronologie et le contenu des différents actes administratifs posent un certain nombre de questions : pourquoi l'acte de vente de 1922 parle-t-il de terrain vague alors que le monument y est déjà édifié ? le délai important entre l'offre de cession du terrain et sa vente effective est-il dû à la volonté du maire ou aux lenteurs administratives ? En construisant sur un terrain privé, le maire n'était pas astreint à la loi de 1905 qui interdit un emblème religieux sur un monument public. Est-ce la raison de la vente a posteriori ?

En granit, cet ouvrage est l'œuvre de Fleury, architecte nantais, et du sculpteur Poulain, entrepreneur à Pont-l'Abbé. C'est un calvaire à trois croix : le Christ et les deux larrons. Sa hauteur totale est de 9 m. 30 avec une base de trois mètres de hauteur sur quatre mètres de largeur. Au pied de la croix centrale, un groupe sculpté naïf représente un soldat mourant dans une tranchée assisté de quatre de ses camarades. Un ange présente une palme au moribond. Il peut être considéré comme l'un des derniers calvaires bretons. Une étude sur les monuments aux morts de Loire-Atlantique¹⁷ le classe parmi les rares réalisations originales à l'écart de l'art officiel et stéréotypé de la majorité des monuments du département. C'est certainement le maire, Henri Le Cour Grandmaison, qui orienta ce choix. Le groupe sculpté au pied de la croix est «une mise au tombeau comme en a produit le 16e siècle» 18. Ce monument reflète l'état d'esprit très catholique de la commune. Une plaque de bronze fixée sur l'embasement porte, en relief, les noms de 166 Campbonnais tués durant la Grande Guerre.

¹⁵ Archives municipales de Campbon, D4, registre des délibérations du conseil municipal de 1900 à 1925, session du 3 mai 1922.

¹⁶ Archives municipales de Campbon, N3.

¹⁷ PILVEN LE SEVELLEC, Yves, «Une étude des monuments aux morts de la Loire-Atlantique», dans *Visions Contemporaines* spécial 14-18, revue d'histoire n° 4, Nantes, centre de Recherches en histoire contemporaine, mars 1990.

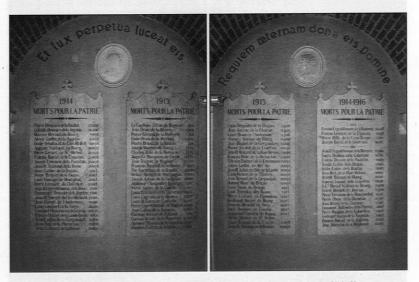
¹⁸ Ibidem, p. 127.

Ce calvaire est devenu par la suite le monument aux morts des guerres du $20^{\rm e}$ siècle par l'apposition d'autres plaques commémoratives.



L'inauguration du monument aux morts, le 30 avril 1922.

A ce lieu de mémoire par excellence qu'est le monument aux morts de la place s'ajoute le mémorial religieux dans la crypte de l'église. C'est une œuvre composite commencée en 1916 : face à un autel de N.D. de Pitié dont la base est un bas relief représentant une messe célébrée en pleine nature devant des soldats inclinés, se dresse un grand moulage en plâtre montrant une scène de soldat expirant. Six tableaux de bois peint en faux marbre, trois de chaque côté de la crypte, disposés ainsi : deux côte à côte sur un même panneau, le troisième isolé, portent les noms de 152 soldats morts à la guerre.



Quatre des six tableaux, qui se font face dans la crypte de l'église.

Les monuments privés : des croix-souvenirs nombreuses

Dans certains villages, souvent au carrefour des routes, des croix, au nombre de 10, ont été édifiées en hommage à l'une ou à plusieurs des victimes de la grande guerre. Il en subsiste 9, mais la plaque de la dixième en l'honneur des anciens de l'orphelinat de la Ducherais tombés pour la Patrie a été ramenée et fixée sur le monument aux morts.

La croix de la Roulais élevée pendant la guerre fut l'objet d'une bénédiction annoncée en chaire. Cette information est donnée par Anne Orain-Houtin à ses fils parmi les nombreuses nouvelles du pays qu'elle leur communique au fil de ses lettres.

En granit avec fût et branches circulaires, et Christ fixé au croisillon, elle surmonte un socle sur lequel est gravée cette inscription :

A la mémoire de Pierre et Joseph Desmars Morts pour la France Messin¹⁹ 1914- Nizopole 1917

A Camonteau se dresse une croix de fonte ornée de roseaux et de feuilles de lierre avec un Christ en croix fixé au croisement des branches, le buste entouré d'une couronne mortuaire.

Le socle de maçonnerie porte deux plaques. On lit sur l'une :

A la mémoire de Louis Lesiour Mort pour la France A la Main de Massige²⁰ Le 12-10-1915 à l'âge de 24 ans Regrets éternels

Une seconde plaque apposée plus tard, porte cette mention :

A la mémoire Des frères Lesiour Pierre Louis Joseph Morts pour la France Guerre 1914-1918 Regrets éternels.

Seul Louis est officiellement recensé comme victime. Joseph décède en 1932 ; il avait été gazé. Pierre est mort en 1938.

A l'Audrenais, s'élève une croix de fonte ajourée avec un personnage au centre : le Bon Pasteur, des anges aux extrémités des branches et les Saintes Femmes à la base. Elle se dresse sur un haut socle de maçonnerie. Une plaque porte l'inscription:

> A la mémoire de Jean Legentilhomme Soldat au 52e Rég. D'Infanterie Coloniale Mort pour la France Le 15 juillet 1918 A Grandpré Fleury la Rivière. Marne.

La croix de fonte de la Fouaye à fût cylindrique, ornée d'un Christ et de décor de feuillage, est placée sur un socle massif de maconnerie, en haut duquel est fixée la plaque :

¹⁹ Messin ou Maissin en Belgique.

²⁰ Le secteur des combats de Massiges (Marne) formait comme une main.

Famille Legentilhomme-Trégret
A la mémoire de
Julien Legentilhomme
Mort pour la France
Au Mont Cornillet
Le 4 mai 1917

La croix du Pont de l'Arche, en fonte à profil plat, avec décor végétal, lierre et roseaux, Christ au croisillon, porte à la base du fût une plaque ainsi gravée :

A la mémoire de François et Pierre Renaud Morts pour la France Poperingue 1915 Saint Gilles 1917 R. B. L. (?)

Au carrefour de la Rabinais, une croix de fonte portant un Christ et une couronne mortuaire est la réplique de celle de Camonteau. Elle est dédiée :

A la mémoire
Des frères
Louis Guichard
Et Eugène Guichard
Morts pour la France.

A la Paviotais, une croix de fonte entourée d'un bel ouvrage de maçonnerie est dressée en dehors du village. Un crucifix est fixé au croisillon. Sur une plaque se lit l'inscription :

Famille Durance-Guichard
A la mémoire de
François Durance
Mort pour la France
Au Mort-Homme. Meuse
Le 14 mars 1916

Au Châtelier, une croix de fonte pleine est édifiée dans un carrefour. Au croisement des branches est un Christ en croix . A la base du fût sont placées les Saintes Femmes. Le socle en pierres apparentes porte une plaque encastrée dans la maçonnerie :

Pierre Lemarié Soldat au 101è R.I. Mort pour la France Le 31 octobre 1914

A l'âge de 35 ans A Fescamps. Somme Une prière s.v.p.

La croix de la Mercerie en fonte porte un Christ entouré d'un décor végétal. Elle est supportée par un socle relativement élevé, entouré d'un beau muret de maçonnerie.

Elle a surtout une émouvante histoire : Jean-Baptiste Legentilhomme de la Mercerie devait épouser Florentine Gérard du même village et le terrain était prêt pour y bâtir leur maison. Mû sans doute par un pressentiment, Jean-Baptiste, en partant à la guerre, fit cette recommandation aux siens : «si je meurs faites bâtir une croix à l'emplacement prévu pour la maison». Il tombe au front en 1916 et son vœu fut respecté.



La croix de la Mercerie, à la mémoire de Jean-Baptiste Legentilhomme.

Jean Cornet, ébéniste à la Bigotais, se fit sculpteur de pierres pour orner de petits personnages en calcaire coquillier le socle où est fixée la croix. Sur le socle une pierre porte gravé :

Reconnaissance Père Mère Frères Sœurs

A la mémoire de Jean-Baptiste Legentilhomme né à la Mercerie le

16-9-1881

Mort pour la France à Florent (Marne) le 23 janvier 1916 Priez pour lui Honeur (sic) Patrie.

A ces dix croix commémoratives campbonnaises, on pourrait en ajouter six élevées sur la commune voisine de Sainte-Anne-de-Campbon à la mémoire de soldats victimes de la Grande Guerre. Jusqu'en 1875, ces deux communes n'en formaient qu'une qui fournit vers 1860, pour la défense des états du Pape, le plus grand nombre de zouaves pontificaux de tout l'ouest de la France : 26 dont 16 pour Campbon. La même ferveur religieuse animait encore les deux territoires à l'époque de la Grande Guerre. Comparativement, on ne dénombre que trois croix commémoratives à Savenay et une seulement à Bouvron, communes voisines de Campbon. On peut parler ici de particularité campbonnaise.

Un autre monument, mais virtuel celui-là, est le roman de Jean Rouaud (né à Campbon) *Les Champs d'honneur*, prix Goncourt 1990. L'auteur rend hommage non seulement aux deux soldats campbonnais, ses grands-oncles, Joseph et Émile Rouaud²¹, tombés respectivement en 1916 et 1917, mais aussi aux millions de morts de ce conflit mondial.

Au cours de cette étude deux choses nous ont particulièrement frappés : l'intensité du sentiment patriotique et la ferveur religieuse des combattants. Face à la mort, ces soldats font preuve d'une grande élévation de pensée. Leurs mots traduisent la quintessence d'une vie. Les lieux de mémoire représentent l'hommage et la reconnaissance de la population ; une plaque scellée sur la croix de la Mercerie l'exprime par un mot : Reconnaissance.

Laurence MAILLARD,
Patrice MAILLARD
et Thérèse ROGER

²¹ Ils figurent tous les deux sur les deux monuments de Campbon.

RÉSUME

Quand sonne le tocsin, en août 1914, Campbon, paisible commune rurale, s'empresse de rentrer les moissons. La mobilisation générale entraîne le départ de tous les hommes valides (662 au cours de ce conflit). La solidarité s'installe dans les villages. Le courrier devient une nécessité vitale entre les combattants et leurs familles. Certains soldats, avant de monter à l'attaque, confient à un camarade une lettre pour leur épouse ou leurs parents, au cas où... Précaution qui nous vaut aujourd'hui, plus de 90 ans après, de lire ces missives tellement émouvantes. Quatre longues années de guerre ont fait à Campbon 204 victimes, sans compter les mutilés, les prisonniers, les veuves et les orphelins. Par le jeu des alliances, pratiquement toutes les familles sont touchées. Et cela, en 1918, atténuera beaucoup la joie de l'armistice. Une étude minutieuse tente de comprendre et d'expliquer les variations importantes du nombre de morts selon les monuments.

Le monument aux morts, mais aussi le monument paroissial, et, fait plus rare, 9 monuments privés témoignent et témoigneront encore au cours des siècles à Campbon de cette période douloureuse de notre histoire. Campbon se distingue par une mémoire très catholique de la guerre.